



**Jour
J-129**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

26/08/2019

Bonne gouvernance

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs P2

De bons points résultant de réformes hardies



À l'image du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly (à droite), les autorités ivoiriennes sont sur tous les fronts pour promouvoir le pays en rencontrant les plus hauts dirigeants de la finance mondiale. (PHOTOS : CICG)

Les principaux acquis de 2012 à 2018

315 milliards de FCFA d'allocation du Programme Compact de Milieu Challenge Corporation (MCC) à la Côte d'Ivoire en 2017, après son éligibilité	22^e place en 2018, contre la 41 ^{ème} en 2017 à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IAG) qui évalue 54 pays africains sur la base de leur développement économique durable et humain
Parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde Dans le rapport "Doing Business 2019" de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde	103^e place en 2017 sur 180 pays, avec une note de 36/100, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, mettant en lumière le degré de corruption perçue. En 2007, le pays occupait la 150 ^{ème} place avec un score de 21/100
71^e place en 2019 au classement de Reporters Sans Frontières Liberté d'expression et de la presse, contre la 81 ^{ème} place en 2018 et la 109 ^{ème} place en 2012	48% de taux d'endettement en 2018, sur un plafond communautaire (UEMOA) de 70% du Produit Intérieur Brut (PIB)
7000 emplois créés globalement par mois, grâce aux différentes réformes économiques et financières	249,83% de taux de croissance de la production industrielle de l'or en Côte d'Ivoire entre 2009-2018, passant de 7 tonnes à 24,4 tonnes

Bonne gouvernance

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

D'importants progrès ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance de 2012 à 2018 : réduction du taux de pauvreté, bonne gestion des programmes économiques et financiers, avancées notables dans la lutte contre la corruption, amélioration de l'indice de développement humain, accélération de l'accès des populations aux services sociaux de base...

Jeudi, 20 mars 2014. Espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau. La Banque mondiale évalue l'état de ses interventions en Côte d'Ivoire. Ousmane Diagana, alors Directeur des Opérations de l'institution, salue la bonne utilisation par le gouvernement des ressources mises à sa disposition. « La bonne pratique des règles de gestion par l'État a permis d'atteindre un taux de décaissement de 40 %, un des plus élevés au niveau de la Banque mondiale ». Satisfaite, l'institution finance en 2017-2018, onze (11) autres projets dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et de la foresterie, pour un coût de 683 milliards de FCfa. « C'est la première fois que la Banque mondiale dépasse le montant de 1 milliard de dollars de financements approuvés en Côte d'Ivoire », souligne Pierre Laporte, Directeur actuel des Opérations. Cela a contribué à renforcer les actions de l'État en matière d'accès des



La Côte d'Ivoire multiplie les efforts en matière de bonne gouvernance depuis plusieurs années pour rassurer les partenaires. (PHOTOS : CIGG)

populations aux services sociaux de base (eau, électricité et santé) et de réhabilitation des routes et pistes rurales. Autre contribution : l'appui à la lutte contre la pauvreté, à travers le projet de Filets Sociaux Productifs, dont 50 000 ménages démunis bénéficient, à raison de 36 000 FCfa par trimestre. Du côté du Fonds Monétaire International (FMI), la performance du pro-

gramme économique et financier est également jugée bonne. « La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique. Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous, à la réussite de vos objectifs de croissance soutenue, durable et inclusive », déclarait, le 3 octobre 2018 à Abidjan Céline

Allard, chef de délégation, au terme de la 5^{ème} Revue d'Évaluation du FMI. Le Mécanisme d'Auto-évaluation par les Pairs (MAEP), revue périodique des politiques et pratiques de promotion de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance, relève dans son rapport 2018 (publié le 9 février 2019 à Addis-Abeba) « une performance remarquable du pays en moins

de 7 ans ». Quant au Millennium Challenge Corporation (MCC), agence gouvernementale indépendante des États-Unis, il note des avancées notables en matière de droits de l'Homme et de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, de lutte contre la corruption (éliminatoire en cas d'absence de progrès). D'où l'éligibilité du pays au Programme Compact du MCC en 2015 et l'octroi en 2017 d'un don de 315 milliards de FCfa. Un fonds destiné à financer divers projets de transport et d'éducation, en vue de renforcer les compétences pour l'employabilité. L'assistance du MCC est soumise au respect de 20 critères rigoureux de bonne gouvernance. Le « Doing Business » portant sur l'environnement des affaires, l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance africaine, ainsi que Transparency International, qui scrute le niveau de perception de la corruption, confirment les progrès enregistrés depuis 2012. Il en est

de même au niveau de l'Open Government Partnership (Ogp) pour la transparence des données publiques et de Reporters Sans Frontières (RSF) qui mesure la liberté de la presse et d'expression. Ces progrès résultent de la volonté, depuis 2011, du Président de la République Alassane Ouattara de mettre la bonne gouvernance au cœur de l'action gouvernementale. La création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Inspection Générale d'État (IGE) et de la Cour des Comptes (CC) répond de cette volonté. De même que le vote en 2013 d'une loi ayant abouti à la création en 2014 de la Commission d'accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). Le pays a également adhéré en 2008 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). ■

CIGG

Ils ont dit...

DJÉNÉBA SAMASSI

Assistante de direction à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké



« Les performances des dernières années en matière de gouvernance sont une source de satisfaction et de fierté. Elles sont rassurantes dans la perspective de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent... Le gouvernement doit poursuivre ses efforts... ».

ARNAUD TIBET GORÉ BI

Ingénieur agro-alimentaire



« La Côte d'Ivoire a fait des progrès en matière de bonne gestion. Cela a permis de réaliser de nombreuses infrastructures : routes, ponts, châteaux d'eau, écoles, centres de santé... ».

GOUN KEVIN

Analyste crédit à la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE)



« Les performances du pays, reconnues à l'échelle mondiale, ont été possibles grâce au Président de la République, Alassane Ouattara, qui a fait de la bonne gouvernance une priorité ». ■

CIGG

Promouvoir un Ivoirien nouveau

En dépit des acquis, le respect de la chose publique ou la gouvernance éthique demeure encore un défi à relever. Cela nécessite la formation de citoyens de qualité, en vue de la reconversion des mentalités et de la promotion des valeurs

du travail, du mérite, du courage, de l'endurance et de l'héroïsme. Toutes choses qui contribueront à l'émergence d'un « ivoirien nouveau » pour faire de la Côte d'Ivoire un pays moderne et développé à tous égards. ■

CIGG

De bons points résultant de réformes hardies



À l'image du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly (à droite), les autorités ivoiriennes sont sur tous les fronts pour promouvoir le pays en rencontrant les plus hauts dirigeants de la finance mondiale. (PHOTOS : CIGC)

Nialé Kaba : " La qualité de la gouvernance et des institutions est le préalable à tout développement "



Nialé Kaba, ministre du Plan et du Développement.

Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51% ; croissance économique négative (-4,2%) ; Indice de Développement Humain (Idh) à 0,40/1 ; Indice de sécurité à 3,9 en 2012 (selon l'Onu) ; instabilité politique avérée, etc. En 2018, ils sont globalement passés au vert, avec le recul de la pauvreté à 46,3% (2015) ; un taux de croissance économique moyen à 8,6% depuis 2012 ; l'Idh passé à 0,74 ; l'Indice de sécurité à 1,1 en mai 2019 ; l'accessibilité accrue des populations à l'eau potable (81%) et l'accès de 91,6% des enfants à l'école primaire. Reporters Sans Frontières (RSF), pour ce qui est de la liberté de la presse et d'expression, a classé le pays en 2019 à la 71^{ème} place, sur 180 pays, contre la 81^{ème} place en

Les principaux acquis de 2012 à 2018

<p>315 milliards de FCFA</p> <p>d'allocation du Programme Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC) à la Côte d'Ivoire en 2017, après son éligibilité</p>	<p>22^{ème} place</p> <p>en 2018, contre la 41^{ème} en 2017 à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IMGI) qui évalue 54 pays africains sur la base de leur développement économique durable et humain</p>
<p>10 pays</p> <p>Parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde</p> <p>Dans le rapport "Doing Business 2019" de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde</p>	<p>103^{ème} place</p> <p>en 2017 sur 180 pays, avec une note de 36/100, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, mettant en lumière le degré de corruption perçue. En 2007, le pays occupait la 150^{ème} place avec un score de 21/100</p>
<p>71^{ème} place</p> <p>en 2019 au classement de Reporters Sans Frontières (RSF) de la liberté d'expression et de la presse, contre la 81^{ème} place en 2018 et la 159^{ème} place en 2012</p>	<p>48%</p> <p>de taux d'endettement en 2018, sur un plafond communautaire (UEMOA) de 70% du Produit Intérieur Brut (PIB)</p>
<p>7000 emplois</p> <p>créés globalement par mois, grâce aux différentes réformes économiques et financières</p>	<p>249,83%</p> <p>de taux de croissance de la production industrielle de l'or en Côte d'Ivoire entre 2009-2018, passant de 7 tonnes à 24,4 tonnes</p>

2018. Le budget de l'État est en constante croissance, passant de 3295,3 milliards de FCfa en 2012 à 7334,3 milliards de FCfa en 2019, grâce à la performance des régies financières. Ces progrès tangibles résultent des réformes institutionnelles, économiques et financières engagées par le gouvernement, dont l'institution d'un mécanisme d'évaluation des Directeurs des Affaires Financières (DAF) des ministères, l'informatisation complète des douanes et la dématérialisation du paiement des impôts (e-impôts). ■

La qualité de la gouvernance et des institutions est le préalable à tout développement. C'est à juste titre que cette dimension constitue le premier axe stratégique du Plan national de développement (Pnd) 2016-2020. Les performances économiques ont été obtenues grâce à la stabilité politique, au renforcement de la position de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international et à la consolidation des acquis en matière de bonne gouvernance. ■

CIGC

CIGC

Quelques effets directs de la bonne gouvernance

Le volume des investissements directs nationaux (Idn) et étrangers (Ide) a connu, selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), une hausse de 51%, passant de 466 milliards de FCfa en 2017 à 703 milliards de FCfa en 2018. Ces investissements couvrent l'ensemble des régions du pays et plusieurs secteurs dont l'agro-industrie (27%), le transport et l'entreposage (24%), l'hôtellerie et la restauration (3%) et l'industrie plastique (4%). Cette embellie, favorisée par un bon climat des affaires induit par des réformes engagées depuis 2011, a permis la créa-

tion, sur la même période, de 8 767 emplois directs par les investisseurs enregistrés au guichet Cepici. Le secteur minier ivoirien connaît aussi un dynamisme, avec 178 permis de recherche minière et 16 permis d'exploitation au 31 décembre 2018. La mine d'or d'Ity a mobilisé 240 milliards de FCfa d'investissement et fait passer le nombre d'emplois à 1 000, contre 500 précédemment. Le total d'emplois générés par le secteur minier s'élève à 13 327 en 2018, représentant une hausse de 26,63% par rapport à 2017. Par ailleurs, la dynamique de croissance économique (8,6% en moyenne par an)

des huit dernières années a permis d'augmenter les dépenses dites "pro-pauvres" en faveur des populations défavorisées. Et ce, dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'eau potable, les pistes rurales... Ces dépenses sont passées de 1 080,3 milliards de FCfa en 2012 à 2 505,5 milliards de FCfa en 2019. De même, les dépenses de personnels (salaires) sont passées de 932,5 milliards de FCfa en 2012 à 1 720,8 milliards de FCfa en 2019, améliorant ainsi les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'État. ■

CIGC

Perspectives

Renforcer les capacités de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (Habg) pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption. Simplifier davantage les procédures administratives pour réduire les risques de mauvaise gouvernance et de corruption.

Moderniser en profondeur la gestion du cadastre pour plus de transparence. Améliorer la gouvernance des Établissements Publics Nationaux (Epn), des sociétés d'État et des sociétés à participation financière de l'État par un accroissement du contrôle de leur gestion. Consolider la dynamique de

coopération avec la communauté financière (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, etc.). Renforcer durablement la redistribution des fruits de la croissance, par la mise en œuvre réussie du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020. ■

Maladies à transmission vectorielle

Les ministres africains pour une lutte offensive

Les responsables de la santé des pays africains ont participé à la 69^e session du comité régional de l'Oms.

La région africaine est confrontée à un nombre inquiétant de maladies à transmission vectorielle, principalement le paludisme, la fièvre jaune, la dengue, le chikungunya (maladie infectieuse arbovirale) causée par un virus transmis par les moustiques) et la schistosomiase (maladie causée par les larves de la bilharzie, qui affecte le foie, la vessie, l'intestin, les poumons et les vaisseaux sanguins de l'être humain), selon un communiqué de l'Oms.

En réponse à la menace croissante des maladies à transmission vectorielle, le premier plan agressif de lutte antivectorielle de la région africaine a été approuvé par 47 ministres africains de la Santé. C'était le jeudi 22 août, à la faveur de la 69^e session du Comité régional de l'Oms pour l'Afrique. Ce programme reconnaît la nécessité d'une action sur tous les fronts pour éliminer les agents pathogènes. Il cadre aussi avec la mise en œuvre « de la réponse mondiale de lutte antivectorielle, un recalibrage



47 ministres africains de la santé ont approuvé le premier plan agressif de lutte antivectorielle de la région. (PHOTO: OMS)

important de la manière de maîtriser les maladies à transmission vectorielle », a précisé le document.

Il contient 10 priorités pour réduire le fardeau et la menace des maladies à transmission vectorielle dans la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé (Oms). Ce qui se fera par le biais de pratiques adaptées et durables. Elles vont cibler les moustiques ainsi que les escarots,

les mouches noires, les mouches de sable, les mouches tsé-tsé, les tiques, les puces et les copépodes (petit crustacé marin). Surtout que les précédentes approches de prévention et d'élimination des maladies à transmission vectorielle n'ont pas donné la priorité aux interventions de lutte antivectorielle. Cela s'explique, en grande partie, par des insuffisances en matière de res-

sources humaines, techniques et infrastructurelles dans le domaine de la surveillance et de la recherche sur les vecteurs, a souligné le communiqué de l'Oms.

« Pour améliorer l'accès aux services de gestion des cas de maladies à transmission vectorielle et réduire leur transmission grâce aux interventions protectrices, nous avons perdu de vue la recherche et la surveillance des maladies », a re-

connu le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Oms pour l'Afrique.

« Maintenant que nous avons épuisé notre arsenal d'interventions et que les vecteurs prennent le dessus, nous devons faire les choses différemment », a-t-elle poursuivi.

L'assemblée mondiale de la santé a adopté, en mai 2017, une résolution sur la stratégie mondiale de lutte antivectorielle 2017-2030. Elle vise à

renforcer la gestion des vecteurs par une capacité accrue, une surveillance améliorée, une meilleure coordination et des actions intégrées entre secteurs et maladies. Le cadre de mise en œuvre de la stratégie est la première étape régionale de l'Afrique, depuis son adoption par l'assemblée mondiale de la santé pour combler le chaînon manquant ■

ISABELLE SOMIAN



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 28/08/19

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: JEUDI 29 AOÛT 2019
ÉCHÉANCE	: LUNDI 29 AOÛT 2022



25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

--- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : Mardi 23 juillet 2019 à 10h30mn TU (Heure limite)
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement In Fine).
Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,15% l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 19 août 2019

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du Mali
M. Sidi Almoctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoatitres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Réduction de la croissance économique

La Banque mondiale explique l'impact de la mauvaise qualité de l'eau

À l'aide de nouvelles données et méthodes, l'étude démontre comment la conjonction de bactéries, d'eaux usées et de produits chimiques et plastiques peut transformer l'eau en poison pour les êtres humains et les écosystèmes.

C'est le groupe de la Banque mondiale qui donne l'alerte. Dans un récent rapport publié sous le titre *Quality Unknown : The Invisible Water Crisis* (Qualité inconnue : l'invisible crise de l'eau), la Banque annonce, dans les conclusions, que « le monde est confronté à une invisible crise de la qualité de l'eau qui réduit d'un tiers la croissance économique potentielle des zones fortement polluées et menace le bien-être humain et environnemental ». Selon le rapport, le manque d'eau potable réduit la croissance économique d'un tiers. Ce document recommande que l'on accorde, au plan mondial, national et local, une attention immédiate à ces dangers qui menacent aussi bien les pays développés que les pays en développement. « L'eau propre est un facteur essentiel de croissance économique. La détérioration de la qualité de l'eau entrave la



David Malpass, président du groupe de la Banque mondiale.

croissance économique, aggrave les problèmes sanitaires, réduit la production de denrées alimentaires et exacerbe la pauvreté dans de nombreux pays », fait remarquer David Malpass, président du groupe de la Banque mondiale,

appelant les pouvoirs publics à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre la pollution de l'eau. À l'aide de nouvelles données et méthodes, cette étude démontre comment la conjonction de bactéries, d'eaux usées

et de produits chimiques et plastiques peut extirper l'oxygène de l'approvisionnement en eau et transformer l'eau en poison pour les êtres humains et les écosystèmes, explique la Banque. Afin d'apporter un éclairage sur la question, la Banque mondiale a constitué la plus grande banque de données au monde sur la qualité de l'eau à partir de données relevées sur le terrain dans des stations de contrôle, au moyen de techniques de télédétection et selon le processus d'apprentissage automatique. Toujours selon les explications de la Banque, lorsque la demande biochimique en oxygène — mesure de la quantité de pollution organique qui se trouve dans l'eau et mesure indirecte de la qualité globale de

l'eau — dépasse un certain seuil, la croissance du Pib des régions situées en aval subit une baisse pouvant atteindre un tiers en raison des répercussions sur la santé, l'agriculture et les écosystèmes. L'azote est l'une des principales causes de la mauvaise qualité de l'eau : répandu sous forme d'engrais sur les terres agricoles, il finit sa course dans les rivières, les lacs et les océans où il se transforme en nitrates. Le rapport constate aussi que les rendements agricoles diminuent sous l'effet de l'augmentation de la salinité de l'eau et des sols résultant de sécheresses plus intenses, d'ondes de tempête et de l'accroissement de l'extraction d'eau. La quantité de nourriture que l'humanité perd

chaque année à cause des eaux salées permettrait de nourrir 170 millions de personnes. C'est dans ce contexte que le rapport recommande aux pays de prendre diverses mesures pour améliorer la qualité de l'eau : politiques et normes environnementales ; évaluation exacte des charges polluantes ; systèmes efficaces d'application de la réglementation ; infrastructures de traitement des eaux facilitées par des mesures d'incitation en faveur de l'investissement privé ; communication d'informations fiables et exactes aux ménages pour encourager la participation citoyenne ; etc ■

ANOH KOUAO

Filière riz

Des stratégies pour la redynamisation de l'interprofession

Un atelier en vue de faire le diagnostic de l'Organisation interprofessionnelle de la filière riz (Oia-Riz) s'est déroulé, jeudi et vendredi derniers, à Bouaké, à l'initiative du Projet d'appui au développement des filières agricoles (Padfa). Il s'est agi, d'une part, de relever les forces et faiblesses en matière de prise en compte des normes de durabilité dans ladite interprofession et, d'autre part, de dégager des perspectives en termes de stratégie de développement.

Au terme des deux jours de travaux, auxquels ont pris part des acteurs de la filière riz, l'administration publique et des partenaires techniques, un certain nombre d'obstacles ont été identifiés tels que l'absence de financement au niveau de la production, l'insuffisance de subvention aux structures d'encadrement, le manque de subvention pour l'acquisition de matériel agricole, le faible niveau de mécanisation, la mauvaise maîtrise de l'eau par les producteurs, l'insuffisance d'aménagements de qualité, les difficultés d'écoulement du paddy, l'inexistence du dispositif semencier, etc. Pour donc faire face à ces difficultés, de façon durable, les participants ont proposé des stratégies pour la redynamisation de l'interprofession. Il s'agit, entre autres, de la créa-

tion d'un fonds dédié à la riziculture, de la clarification et de la purge des droits coutumiers sur les périmètres rizières aménagés par l'Etat, de la mise en place d'un comité de fixation et de régulation des prix, la construction des magasins de distribution, la sensibilisation au respect des normes de commercialisation, le financement des emballages réglementaires, la mise en place de crédits de distributeurs de riz... la fourniture du matériel agricole de qualité (calibreuse, humidimètre, trieuse optique, ensacheuse, polisseur).

À la clôture de l'atelier, Auguste Balmé, coordonnateur

de Padfa, a pris l'engagement de mettre en œuvre ce plan d'action. D'ailleurs, lors de son intervention à l'ouverture de l'atelier, Katou Boni Francis, secrétaire général de préfecture, représentant Tuo Fozie, préfet de la région de Bouaké, préfet du département de Bouaké, avait révélé que la Côte d'Ivoire avait un déficit annuel de 50% de ses besoins en riz. Et que pour atteindre l'autosuffisance en riz, le gouvernement a mis en place une Stratégie nationale de développement de la riziculture (Sndir) qui couvre la période 2012 à 2020 ■

CHARLES KAZONY

Marchés publics 2018

L'Anrmp lance un audit généralisé



Coulibaly Yacouba, président du Conseil de l'autorité de régulation des marchés publics (au micro) a expliqué les enjeux des audits organisés par son institution. (PHOTOS : DR)

L'Autorité nationale de régulation des marchés publics (Anrmp) a procédé au lancement de la mission d'audit généralisé des marchés passés au titre de la gestion 2018. C'était le 23 août, au siège de l'institution. 350 marchés passés par 26 structures : ministères et institutions (8), Établissements publics industriels et commerciaux (Epic, 3), Établissements publics administratifs (Epa, 3), Sociétés d'Etat (Sode, 6) et collectivités (6), sont visés par l'audit. L'échantillon de commandes publiques audité représente la

contrepartie financière de 135 milliards de F cfa. Au cours de l'année 2018, ce sont 4 755 marchés qui ont été passés pour un montant global de 1351 milliards de F cfa. Les ministères et institutions ciblés pour cette 5^e édition des audits généralisés sont : les ministères de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme ; de l'Economie et des Finances ; de l'Intérieur et de la Sécurité ; des Ressources animales et halieutiques ; de la Justice et des Droits de l'Homme ; de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ;

du secrétariat d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et de la Cour suprême. Les audits généralisés organisés par l'Autorité de régulation des marchés publics visent notamment à déceler les faiblesses du système des marchés publics en Côte d'Ivoire, afin d'y apporter des corrections. « Cet audit devrait permettre de mesurer leurs performances », a indiqué le président du Conseil de l'autorité de régulation des marchés publics, Coulibaly Yacouba ■

DAVID YA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche pour son Service Technique

UN TECHNICIEN SPECIALISTE EN SYSTEMES AUTOMATISES

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade: <https://ci.usembassy.gov/jobs> pour les informations concernant le profil requis pour le poste ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

Date de clôture : lundi 9 septembre 2019

France

Les dossiers brûlants au menu du G7 de Biarritz

Les dirigeants de sept pays parmi les plus puissants de la planète, se réunissent depuis samedi en France.

Les dossiers sensibles ne manquent pas lors du G7 de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) ouvert samedi, comme l'an dernier dans un climat de forte incertitude nourrie par les sorties de Donald Trump et les multiples tensions internationales, de l'Europe à la Chine en passant par l'Iran. Ce sommet de trois jours sur le front de mer, réunissant les dirigeants de sept pays parmi les plus puissants de la planète, se déroule sous le signe de la lutte contre les inégalités, le thème principal inscrit à l'ordre du jour par la France.

Mais les réunions informelles, à commencer par le dîner au grand complet programmé samedi soir, de même que les entretiens en tête-à-tête, plus propices aux explications franches, devraient surtout être animés par les tensions sino-américaines, le dossier iranien ou le Brexit, autant de sujets sur lesquels les participants entretiennent de profondes divergences. Signe de ces désaccords difficiles à surmonter, la présidence française prévoit de se passer de communiqué final, un rituel ne brexit, autant de sujets sur lesquels les participants entretiennent de profondes divergences. Signe de ces désaccords difficiles à surmonter, la présidence française prévoit de se passer de communiqué final, un rituel qui clôt habituellement les sommets du G7.

Les inégalités

Emmanuel Macron compte afficher des résultats concrets sur certains sujets comme la "lutte contre les inégalités", thème officiel du sommet, en élargissant les discussions aux dirigeants de "puissances de bonne volonté" comme l'Inde, l'Australie, l'Afrique du sud et le Chili.

La taxation des GAFA

La taxation des Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple, entre autres) est l'un des principaux sujets de discord entre les États-Unis et la France, qui a instauré cette année son propre impôt sur les géants du numérique en espérant convaincre les autres grandes puissances de mettre sur pied une taxe commune. Cette initiative a suscité la colère de Donald Trump, qui voit là une mesure dirigée spécifiquement contre les entreprises américaines et menace de lancer des représailles sous la forme de droits de douane massifs sur les vins français. Le gouvernement français promet quant à lui d'abandonner cette taxe à 3% sur



les revenus des grandes multinationales dès qu'un accord sera trouvé à l'échelle de l'Ocde (Organisation de coopération et développement économiques). Lire aussi : Taxe Gafa : bras de fer en vue au G7 entre la France et les États-Unis

Le Brexit

Le rendez-vous de Biarritz sera l'une des dernières occasions pour Boris Johnson, arrivé au 10 Downing Street le 24 juillet dernier, de prendre le pouls de ses interlocuteurs les plus incontournables dans les négociations sur le Brexit, voire de mettre l'unité européenne à l'épreuve. Le successeur de Theresa May retrouvera simultanément l'allemande Angela Merkel et le français Emmanuel Macron, qu'il aura rencontrés à tour de rôle mercredi et jeudi, mais aussi les plus hauts représentants de l'Union européenne (UE).

Le Brexit

Les discussions s'annoncent serrées entre les Européens et le Britannique, qui veut pousser les Vingt-Sept à renégocier les modalités de la sortie du Royaume-Uni, en particulier concernant l'épineuse question irlandaise, et assure que le Brexit deviendra réalité le 31 octobre, "deal" ou pas. Emmanuel Macron a d'ores et déjà fait savoir mercredi qu'il attendait des "clarifications" du Premier ministre britannique, auquel il demande de "l'esprit de sérieux". Au cours du week-end, les Européens observeront de près la naissance du tandem Boris Johnson-Donald Trump, l'une des attractions du sommet. Cette

rencontre, la première depuis l'arrivée au pouvoir de Boris Johnson, est loin d'être anodine puisque l'avenir du Royaume-Uni hors UE dépend en partie de l'accord de libre-échange que les deux hommes se font fort de conclure.

Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis

pend en partie de l'accord de libre-échange que les deux hommes se font fort de conclure.

Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis

C'est l'un des principaux sujets de préoccupation du moment : la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine, les deux premières économies de la planète, au risque de donner un coup de frein brutal à la croissance mondiale. Ce conflit dépasse le seul terrain des droits de douane, que l'administration Trump prévoit d'alourdir encore sur de nombreux produits chinois, et s'étend désormais à la propriété intellectuelle, à la monnaie et aux hautes technologies, des sujets qui seront au centre des discussions à Biarritz.

L'Iran

Emmanuel Macron, hôte du sommet, prévoit d'aborder la question iranienne, qui divise depuis plus d'un an les membres du G7, singulièrement les Européens et les États-Unis. "On doit avoir une discussion entre nous sur comment on gère le dossier iranien et on a des vrais désaccords au sein du G7", a déclaré mercredi le chef de l'État français lors d'un échange avec l'Association de la presse présidentielle, à Paris. France, Allemagne et

La Russie

Exclu du club des démocraties libérales après l'annexion de la Crimée par la Russie, Vladimir Poutine sera absent ce week-end, comme chaque année depuis 2014, mais son nom devrait revenir dans les discussions à Biarritz. Donald Trump, qui accueillera le G7 en 2020, a plaidé à plusieurs reprises et à nouveau mardi pour la réintégration de la Russie et la reformation du G8, sans convaincre pour l'heure ses partenaires. Emmanuel Macron, notamment, s'est dit mercredi plutôt favorable au retour de la Russie, mais seulement à condition qu'elle donne des gages de bonne volonté dans le dossier ukrainien. Dans le cas contraire, une réadmission de Moscou serait une "erreur stratégique" à ses yeux. Le président français a toutefois fait un premier pas en conviant son homologue russe lundi au fort de Brégançon (Var), à quelques jours de l'ouverture du sommet.

Le climat et l'Amazonie

mier pas en conviant son homologue russe lundi au fort de Brégançon (Var), à quelques jours de l'ouverture du sommet.

Le climat et l'Amazonie

La biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique sont devenus ces dernières années l'un des sujets inévitables lors de ces genre de rendez-vous internationaux, même s'il n'existe pas encore de consensus entre puissances. Faute d'accord avec les États-Unis, qui ont retiré leur signature à l'accord de Paris sur le climat à l'initiative de Donald Trump, la France ne prévoit pas de grandes déclarations sur le climat et privilégiera plutôt des "coalitions d'acteurs" et des engagements concrets, notamment dans les domaines du transport maritime et de la mode. Les pays présents devraient par ailleurs signer formellement la charte en faveur de la biodiversité - qui ne contient pas d'engagements contraignants - dévoilée lors du G7 des ministres de l'Environnement, début mai, à Metz.

Enfin, le président français a appelé le G7 à "parler de l'urgence" du problème des feux de forêt en Amazonie - ce qui lui a valu une réplique cinglante du président brésilien Jair Bolsonaro, estimant que de discuter de ce problème en l'absence du Brésil faisait montre d'une "mentalité colonialiste".

SOURCE LA TRIBUNE.FR

Fraternité Matin

Quotidien d'informations générales paraissant depuis le 9-12-1964

Tel: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20 37 25 45

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SANGARÉ Ibrahim Séga

DIRECTEUR GÉNÉRAL DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF CENTRAL

Amédée Assi
06 12 35 11
amedeoasss@yahoo.fr
amedeoasss@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF CHARGÉ DU SPORT
Jean - Baptiste Béhi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION
Germaine Boni
05 96 78 86

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-ADJOINT DE LA RÉDACTION

Étienne Aboua
45 17 27 46

GRAND REPORTERS

Michel Koffi
Elvis Kodjo
Blodson Mathieu

SERVICE POLITIQUE/INTERNATIONAL

Étienne Aboua

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Germaine Boni

SERVICE ÉCONOMIE/ENQUÊTES

Amédée Assi

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Germaine Boni

SERVICE ÉCONOMIE/ENQUÊTES

Amédée Assi

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

Bagnini Paul

CHEF DU SERVICE CULTURE

Brigitte Guirathe

CHEF DU SERVICE PHOTO

Syifa Yacouba

SERVICE CORRECTION

Daouda Koulibaly

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression - Adjarmé
Boulevard du G^e De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI

Site: <http://www.fratmat.info>
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DIRECTEUR COMMERCIAL & MARKETING

N'Diaye Mamadou
20.37.05.66

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI

25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tel : 01 56 90 34 34
Fax : 01 56 90 34 30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tel : (225) 20 30 60 01
Postes: 8173 - 8177

DIFFUSION

Édipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tel : (225) 22 40 42 42
Fax : (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR

SNEPEC
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'État au capital
de 175 millions FCFA
Dépôt légal
N°2184 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 20 000

REVUE DE PRESSE DCF

L'INTER N°6347 DU LUNDI 26 AOÛT 2019

GOVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE / APRÈS L'ENQUÊTE D'AFROBAROMÈTRE

Le gouvernement se défend et expose les progrès réalisés de 2012 à 2018

D'importants progrès ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance de 2012 à 2018, estime le gouvernement : réduction du taux de pauvreté, bonne gestion des programmes économiques et financiers, avancées notables dans la lutte contre la corruption, amélioration de l'indice de développement humain, accélération de l'accès des populations aux services sociaux de base (eau potable, santé, électricité, etc.), baisse de l'indice de sécurité, taux d'endettement soutenable, etc.



Le gouvernement ivoirien estime qu'en l'espace de 8 ans, beaucoup de choses ont été faites qui ont amélioré la gouvernance de manière générale dans le pays. (PH. DCF)

Le jeudi 20 mars 2014, la Banque mondiale évalua l'état de ses interventions en Côte d'Ivoire à l'espace Crrae-Umoa à Abidjan-Plateau. Ousmane Diagana, alors directeur des Opérations de l'institution en Côte d'Ivoire, salua la bonne utilisation par le gouvernement des ressources mises à sa disposition en ces termes : « La bonne pratique des règles de gestion par l'État a permis d'atteindre un taux de décaissement de 40%, un des plus élevés au niveau de la Banque mondiale ». Satisfaite de ces résultats, l'institution a financé en 2017-2018, onze autres projets dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et de la foresterie, pour un coût de 683 milliards de fca. « C'est la première fois que la Banque mondiale dépasse le montant de 1 milliard de dollars (plus de 500 milliards de fca, Ndrl) de financements approuvés en Côte d'Ivoire », soulignait Pierre Laporte, le successeur de Ousmane Diagana. Ces engagements financiers ont contribué à renforcer les actions de l'État en matière d'accès des populations aux services sociaux de base (eau, électricité et santé) et de réhabilitation des routes et pistes rurales. Autre contribution : l'appui à la lutte contre la pauvreté à travers le projet de Filets sociaux productifs dont sont bénéficiaires 50 000 ménages démunis à raison de 36 000 fca par trimestre. Du côté du Fonds monétaire international (Fmi), la performance du programme économique et financier est également jugée bonne. « La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique. Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous, à la réussite de vos objectifs de croissance soutenue, durable et inclusive », déclarait le 3 octobre 2018, à Abidjan, Céline Allard, chef

de délégation, au terme de la 5e revue d'évaluation du Fmi. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep), revue périodique des politiques et pratiques de promotion de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance, a relevé dans son rapport 2018 (publié le 9 février 2019 à Addis-Abeba) « une performance remarquable du pays en moins de 7 ans ». Quant au Millennium challenge corporation (Mcc), agence gouvernementale indépendante des États-Unis, il note des avancées notables en matière de droits de l'Homme et de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, de lutte contre la corruption. D'où l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au Programme Compact du Mcc en 2015 et l'octroi en 2017 d'un don de 315 milliards de fca, destiné à financer divers projets de transport et d'éducation, en vue de renforcer les compétences pour l'employabilité. L'assistance du Mcc est soumise au respect de 20 critères rigoureux de bonne gouvernance. Le « Doing Business » portant sur l'environnement des affaires, l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, ainsi que Transparency international qui scrute le niveau de perception de la corruption, confirment les progrès enregistrés depuis 2012. Il en est de même au niveau de l'Open government partnership (Ogp) pour la transparence des données publiques et de Reporters sans frontières (Rsf) qui mesure la liberté de la presse et d'expression. Ces progrès résultent de la volonté, depuis 2011, du président de la République Alassane Ouattara de mettre la bonne gouvernance au cœur de l'action gouvernementale. La création de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (Habg), de l'Inspection générale des finances (Igf), de l'Inspection générale d'État (Ige) et de la Cour des comptes (Cc) participe de cette volonté. De même que le vote en

2013 d'une loi ayant abouti à la création en 2014 de la Commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics (Caidp). Le pays a également adhéré en 2008 à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Iitie).

BONS POINTS. Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51% ; croissance économique négative [-4,2%] ; Indice de développement humain (Ihd) à 0,40/1 ; Indice de sécurité à 2,9 en

BONS POINTS. Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51% ; croissance économique négative [-4,2%] ; Indice de développement humain (Ihd) à 0,40/1 ; Indice de sécurité à 2,9 en 2012 (selon l'Onu) ; instabilité politique avérée, etc. En 2018, ils sont globalement passés au vert avec le recul de la pauvreté à 46,3% (2015)

; un taux de croissance économique moyen à 8,6% depuis 2012 ; l'Ihd passé à 0,74 ; l'indice de sécurité à 1,1 en mai 2019 ; l'accessibilité accrue des populations à l'eau potable (81%) et l'accès de 91,6% des enfants à l'école primaire. Reporters sans frontières (Rsf), pour ce qui est de la liberté de la presse et d'expression, a classé le pays en 2019 à la 71e place sur 180 pays, contre la 81e place en 2018. Le budget de l'État est en constante croissance, passant de 3 295,3 milliards de fca en 2012 à 7 334,3 milliards de fca en 2019, grâce à la performance des régions financières. Ces progrès tangibles résultent des réformes institutionnelles, économiques et financières engagées par le gouvernement.

EFFETS DIRECTS. Le volume des investissements directs nationaux (Idn) et étrangers (Ide) a connu, selon le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Copici), une hausse de 51%, passant de 466 milliards de fca en 2017 à 703 milliards de fca en 2018. Ces investissements couvrent l'ensemble des régions du pays et plusieurs secteurs dont l'agro-industrie (27%), le transport et l'entreposage (24%), l'hôtellerie (24%), la restauration (3%) et l'industrie plastique (4%). Cette embellie favorisée par un bon climat des affaires induit par des réformes

engagées depuis 2011, a permis la création, sur la même période, de 8 767 emplois directs par les investisseurs enregistrés au guichet Copici.

Le secteur minier ivoirien connaît aussi un dynamisme, avec 178 permis de recherche minière et 16 permis d'exploitation délivrés au 31 décembre 2018. La mine d'or d'Ity a mobilisé 740 milliards de fca d'investissement et fait passer le nombre d'emplois à 1 000, contre 500 précédemment. Le total d'emplois générés par le secteur minier s'élève à 13 327 en 2018, représentant une hausse de 26,63% par rapport à 2017.

Par ailleurs, la dynamique de croissance économique (8,6% en moyenne par an) des huit dernières années a permis d'augmenter les dépenses dites « pro-pauvres » en faveur des populations défavorisées. Et ce, dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'eau potable, les pistes rurales, etc. Ces dépenses sont passées de 1 080,3 milliards de fca en 2012 à 2 505,5 milliards de fca en 2019. De même, les dépenses de personnels (salaires) sont passées de 932,5 milliards de fca en 2012 à 1 720,8 milliards de fca en 2019, améliorant ainsi les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'État.

Source CIGC
N.B. : Les titres et intertitres sont de la Rédaction.

IMPÔTS

La Fédération des syndicats menace d'entrer en grève en septembre

Si rien n'est fait dans les jours à venir, la Fédération des syndicats de la direction générale des Impôts (Fesy-Dgi) pourrait déclencher une grève à partir du 18 septembre prochain. Le préavis de cette grève prévue pour les 18, 19 et 20 septembre 2019 sera déposé, demain mardi 27 août, sur le bureau du Directeur général des Impôts. C'est l'une des résolutions majeures de la 1ère assemblée générale de la Fesy-Dgi qui a eu lieu le vendredi 23 août dernier au centre des Impôts de Yopougon. Au terme de plusieurs heures d'échanges avec des délégués venus des quatre coins du pays, les leaders des quatre syndicats qui composent la fédération, à savoir le Syndicat des agents du fisc (Synafisc), l'Union nationale des agents des Impôts (Unagici), le Syndicat libre des agents des Impôts (Sylai), et le Syndicat na-

tional des agents des Impôts (Synadgi) étaient face à la presse pour énumérer les résolutions de l'Ag et les raisons de la grève. L'assemblée générale de la Fesy-Dgi, selon son président en exercice Kone Losséni du Sylai, exige le déblocage immédiat des nominations, l'application sans délai du profil de carrière, l'augmentation immédiate du coefficient multiplicateur à 2800. Les agents des Impôts demandent aussi le remboursement immédiat des cotisations au FCP BNI-GESTION, la poursuite des mutations dans le respect du principe de mobilité territoriale et technique, la mise en place immédiate de la commission consultative administrative de suivi des nominations, l'adoption sans délai d'un statut particulier aux agents des Impôts conformément à la directive UEMOA de 2008, l'octroi d'une prime semestrielle à l'instar des

autres régions financières, notamment de la DGTCF et l'amélioration sans délai des conditions administratives et matérielles de travail des inspecteurs de l'Inspection générale des Services Fiscaux. Le président de la fédération a indiqué que depuis la nomination du Dg Ouattara Sie le 15 juin 2015, la « Dgi val, a de sérieux problèmes et est dans un état comateux », du fait du blocage des nominations et des avancements. Les revendications énumérées plus haut ayant fait l'objet de plusieurs négociations et autres rencontres infructueuses avec les autorités compétentes, courriers et interpellations étant restés sans succès depuis 3 ans, l'Ag de cette fédération qui regroupe 4 des 5 syndicats de la Dgi a décidé de recourir à l'arme ultime des syndicats, à savoir la grève. H.O

PORT DU CASQUE À MOTO

Ce que dit la réglementation en vigueur

Voici les sanctions auxquelles s'exposent les contrevenants
Baffah Koné, Dg par intérim de l'Oser explique

Ne pas porter le casque pour un conducteur d'engins à deux roues ou à trois roues est une infraction du code de la route et cela est puni. Une réglementation existe en Côte d'Ivoire et est en vigueur. Elle sanctionne tout contrevenant à ces dispositions. Le cadre réglementaire est clair là-dessus. Ainsi pourrait-on résumer l'intervention du directeur général par intérim de l'Office de la sécurité routière (Oser), Baffah Koné, par ailleurs conseiller technique du ministre des Transports. C'était à l'occasion d'un échange avec la presse jeudi 22 août 2019, à ses bureaux sis au carrefour Biétry, dans la commune de Marcory. M. Koné, qui était entouré de certains de ses plus proches collaborateurs, a confié que depuis 1964, il existe une réglementation en la matière en Côte d'Ivoire. « C'est la réglementation 64-212. Elle a été renforcée en 2016 par le décret 2016-864 qui, sur la base du code de la route, insiste sur le port de la ceinture de sécurité pour les voitures et le port du casque pour les conducteurs de motos », a-t-il



Baffah Koné a invité les motocyclistes à porter le casque, pour leur propre sécurité (p. 01)

expliqué. Pour ce faire, dira-t-il, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées à travers le pays. « Il y a 3 mois de cela, à Bouaké, le ministre des Transports a offert plus de 3000 casques aux motocyclistes de Bouaké. Cela a été suivi d'une campagne de sensibilisation sur le port du casque », a rappelé le directeur général par intérim de l'Oser.

Il a affirmé que conformément à la réglementation en vigueur, le casque est exigé à toute personne à moto, aussi bien le conducteur que son passager. Il a fait remarquer qu'en zone urbaine en Côte d'Ivoire et ailleurs dans le monde, les jeunes s'adonnent à des pa-

INFRACTIONS ET AMENDES

rades à motos, et cela, sans casque. Ce comportement imprudent a bien malheureusement de graves conséquences qui vont jusqu'à l'irréparable. Ce fut le cas de Houon Ange Didier plus connu sous le nom d'artiste de Dj Aralat. La parade à laquelle s'est adonné le père des "Chinois" comme il désignait ses fans, dans la nuit du 11 août dernier avec des amis, lui a malheureusement coûté la vie.

Tout contrevenant à la réglementation en vigueur s'expose à des sanctions qui sont généralement des amendes à payer. Les infractions, tout comme les amendes à payer sont classifiées en catégories.

L'amende de 1ère catégorie est de 500 Ica. Elle est infligée aux piétons et les cyclistes. « Lorsque vous traversez la chaussée en dehors des bandes blanches, cela constitue une infraction pour les piétons. Il en est de même pour les cyclistes qui circulent en dehors des pistes cyclables. Mais en Côte d'Ivoire, nous n'avons pas de

pistes cyclables », a-t-il révélé. Il y a ensuite l'amende de 2e catégorie qui est de 1000 Ica. Elle est appliquée aux infractions de refus d'obtempérer, ou de marquer l'arrêt à un feu rouge, ou à un mauvais stationnement. Le non port du casque est une infraction qui fait partie de cette catégorie. L'amende est également de 1000 Ica.

Vient l'amende de 3e catégorie. Elle est de 2000 Ica et sanctionne des infractions de stationnement à une intersection qui est cas de fourrière. L'état mécanique défectueux des véhicules rentre également dans cette catégorie.

Il y a enfin les contrevenances spéciales. Elles sont arrimées aux amendes de 3e catégorie mais elles sont spéciales. Elles sont de 10.000 Ica et sanctionnent des infractions spéciales telles que l'usage du téléphone au volant par exemple.

Ces amendes, on le voit bien, sont loin de dissuader les contrevenants à la réglementation en vigueur. Les autorités du pays en sont également conscientes. Les discussions sont donc en cours pour les relever, les corser et les rendre un peu plus dissuasives. Le décret 2016-816 s'inscrit dans ce cadre.

Mais pour l'heure, ce sont les contraventions de l'ancien code de la route, celui de 1964, toujours en vigueur, qui s'appliquent actuellement.

Franck SOUHONE

PALUDISME, FIÈVRE JAUNE, DENGUE, ZIKA

Pourquoi ces maladies continuent de sévir malgré les actions de lutte

L'Oms donne les causes profondes et renforce sa stratégie de lutte

Les maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme, la fièvre jaune, le chikungunya, la dengue, la schistosomose et le virus Zika menacent des milliers de personnes dans la région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé (Oms). Un point a été fait concernant le paludisme lors de la 69ème session du Comité régional de l'Oms pour l'Afrique qui s'est tenue à Brazzaville, en République du Congo le 22 août 2019 à Brazzaville dont le communiqué a été transmis à l'inter. « Les 10 États membres de l'Oms ayant le fardeau le plus lourd du paludisme ont signalé environ 3,5 millions de cas de paludisme de plus en 2017 que l'année précédente. Plus de 440 millions de personnes risquent de contracter la fièvre jaune dans la région, malgré la disponibilité d'un vaccin et une meilleure surveillance », a expliqué Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Oms pour l'Afrique, donnant les

causes de la croissance de la prévalence de ces maladies à transmission vectorielle. Selon l'expert, les effets des changements climatiques ont contribué à la dégradation de l'environnement et favorisé la propagation des vecteurs. Dr Moeti a mentionné également la non prise en compte de la lutte antivectorielle dans les approches de prévention et d'élimination des maladies à transmission vectorielle. De même que le retard enregistré dans la surveillance et l'évaluation des changements évolutifs et de la recherche. La directrice régionale de l'Oms a déploré les conséquences, à savoir qu'en raison de ces lacunes, les insectes vecteurs de transmission de ces maladies ont, au fil du temps, « adapté leurs comportements et renforcé leur résistance aux insecticides existants ». Malgré les efforts des investissements de traitement, la disponibilité des moustiquaires imprégnées et la pulvérisation à



Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Oms pour l'Afrique a dévoilé le nouveau plan de lutte et de prévention de ces maladies à transmission vectorielle (p. 01)

l'intérieur des habitations pour réduire le nombre de décès, de nombreux vecteurs ont modifié leurs comportements. Les moustiques, par exemple, connus pour piquer à l'intérieur, ont commencé à piquer les gens à l'extérieur.

LA RIPOSTE

En réponse à la menace croissante des maladies à transmission vectorielle, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté en mai 2017 une résolution sur la Stratégie mondiale de lutte antivectorielle 2017-2030 visant à renforcer la gestion des vecteurs par une capacité accrue, une surveillance améliorée, une meilleure coordination et des actions intégrées entre secteurs et maladies. 47 ministres de la Santé ont approuvé le premier plan de lutte antivectorielle de la région lors de la réunion du Comité régional de l'Oms pour l'Afrique qui s'est tenue en

République du Congo le 22 août à Brazzaville. Ce plan d'élimination des agents pathogènes contient 10 priorités ciblant les moustiques ainsi que les escargots, les mouches noires, les mouches de sable, les mouches tsé-tsé, les tiques, les puces et les copépodes. Le cadre de mise en œuvre de la stratégie est la première étape régionale de l'Afrique depuis son adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé pour combler le chaînon manquant. « Tout aussi important, le cadre indique clairement que les maladies à transmission vectorielle ne sont pas seulement un problème de santé publique », a déclaré le Dr Moeti. « C'est un problème transversal, et nous avons besoin d'une réponse renforcée et intégrée qui soit adaptée de manière critique pour surmonter les changements de comportements et de conditions », a-t-elle conclu.

Marcello AKA

